



En flânant au bord de mer, peut-être avez-vous déjà remarqué au large la présence d'un grand catamaran tout blanc attirant votre attention par ses dimensions exceptionnelles. Arrivé récemment à Koh Samui, le CATCHASAM est la concrétisation d'un rêve et de toute une aventure pour le bonheur de Luc son propriétaire et de ses deux associées Nathalie et Valérie.

Passionné et pratiquant la voile depuis son enfance, c'est au cours de vacances passées à Koh Samui que Luc eut l'idée de créer des croisières sur un bateau à voile autour de l'île, constatant la presque totale absence de grands voiliers de type charter. La réalisation d'un tel projet était en marche.

Une fois le projet déterminé, il fallait choisir le type de bateau. Le choix se portera sur un catamaran , le TAÏTI 75, un maxi catamaran de 23 mètres de long sur 10.50 mètres de large et pourvu d'un mât de 27 mètres de hauteur, particulièrement adapté au projet, car conçu pour le Day Charter. Le TAÏTI 75 est fabriqué par la société Fontaine Pajot catamarans, créée en 1976 par Jean-François Fontaine et Yves Pajot,

elle a commencé sa production de **catamarans de croisière** à partir de 1983.

Mais voilà, il s'agissait d'en trouver un, car ils sont rares ! En effet ils ne sont qu'une vingtaine dans le monde, répartis dans tous les lieux touristiques réputés (Baléares, Martinique, Guadeloupe, Saint Martin, Mexique etc.)

Ce sera chose faite en juin 2011, mais le bateau nécessitait une remise en état à La Ciotat. La rénovation prévue d'octobre à février s'avéra plus longue que prévu suite à une tempête qui détruisit tout le dessus du bateau et une météo hallucinante en cette période de l'année. Les travaux se termineront avec trois mois de retard sur le planning.

Le nom donné à ce bateau est une évidence. C'est un **CAT**amaran de **CH**arter à **SAM**ui, ce sera donc **CATCHASAM**.

La venue du catamaran à Koh Samui fut toute aussi aventureuse. Embarqué à Gênes sur un cargo à destination de Singapour, il arrivera fin mars à bon port, mais il n'était pas encore arrivé à sa destination finale. Après un remâtage, la mise en place des voiles et quelques soucis d'un inverseur qu'il a fallu faire venir de France, le CATCHASAM était prêt pour naviguer vers son port d'attache : Koh Samui. Après 3 jours et 3 nuits de navigation au milieu des cargos, celui-ci

arriva le 6 avril dernier à Koh Samui. L'accueil très attendu à la Petcherat Marina fut très chaleureux. Le bonheur était présent pour Luc et ses associées, pouvant naviguer dans l'archipel.

Après l'obtention le 23 mai dernier des papiers du bateau et de la licence TAT (Tourism Authority of Thailand), et un an et demi après la première idée de ce projet, Le bateau est prêt à accueillir les futurs passagers et de leur faire découvrir les sites magnifiques de l'archipel à bord du CATCHASAM.

Ce maxi catamaran peut accueillir une trentaine de passagers avec tout le confort à bord. Différentes destinations à la journée sont proposées comme Koh Phangan, Koh Angthong (Parc national maritime) ou tout simplement une soirée pour assister au coucher du soleil. Rappelons également la stabilité légendaire des catamarans, que l'on navigue ou que l'on soit au mouillage !

Pour contacter le CATCHASAM :

Tél. : 08 36 92 57 86

Email : [catchasam2012@gmail.com](mailto:catchasam2012@gmail.com)

### **Assister à la Samui Regatta à bord du CATCHASAM**

Chaque jour, il est possible de suivre ces courses à bord du CATCHASAM. Ce catamaran de 23 mètres de long est idéal pour assister aux différentes courses tout en profitant du confort du bateau. Le prix est de 2000 bahts pour la journée avec un déjeuner Thaï (non inclus les boissons alcoolisées) – Réservation au 08 36 92 57 86



Le maxi catamaran CATCHASAM au Parc Maritime National d' Angthong



Déchargement du bateau à Singapour



Remâtage du Catamaran



Départ de Singapour à destination de Koh Samui





Arrivée à sa destination finale à Koh Samui



Luc et ses deux associées Nathalie et Valérie



Arc en ciel de bon augure entre les voiles du CATCHASAM au large de Koh Samui



voile du CATCHASAM

Photo Jacques Herremans